



ABSENTÉISME SCOLAIRE: POUR UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE DES SITUATIONS DES ÉLÈVES

Au quotidien nous sommes confronté-es à des situations d'élèves absentéistes et décrocheurs. Toutes et tous, nous nous sommes retrouvé-es, à un moment donné, en difficulté pour les aborder : isolement, injonctions hiérarchiques, incohérences administratives, perte de sens, manque de moyens, relais insuffisants... Pour un sujet aussi important que l'assiduité de nos élèves et leur épanouissement dans la scolarité, une vision collective nous semble être l'approche la plus adaptée.

Aussi, il était important pour les syndicats de la FSU de prévoir un temps syndical pour échanger sur ce sujet :

- **Quelles sont les missions de chacun-e ?**
- **Comment améliorer la prise en charge des élèves absentéistes?**
- **En quoi une vision collective de ces situations pourrait-elle nous aider?**
- **Quelle position syndicale adopter à ce sujet ?**

Autant de questions que ce stage inter-catégoriel abordera, avec l'éclairage de tous les métiers concernés.

Des représentant-es syndicaux-cales de l'académie, représentant-es de chaque catégorie, animeront ce temps d'échange :

- **Katia BONNEMOY** : Psy-EN et élue des personnels enseignants, CPE et Psy-EN
- **Clémentine COUDERC** : assistante de service social et co-secrétaire académique du SNUAS FP FSU
- **Frédéric DESCHAMPS** : infirmier et secrétaire académique du SNiCS FSU
- **Philippe LEYRAT** : CPE et secrétaire académique adjoint du SNES FSU

Ce stage se déroulera le mardi 12 mars 2024 :

- De 9h à 12h : débats et échanges autour de l'absentéisme
- De 14h à 17h : réunion des participant-es par catégorie

Nous vous rappelons qu'un stage syndical est un droit pour toutes et tous, syndiqué-es ou non. Chaque agent-e peut y participer, à hauteur de 12 jours/an. Il est important d'informer votre hiérarchie **1 mois avant la date du stage, soit avant le 12 février 2024.**

Pour participer à ce stage, il faut aussi vous inscrire auprès des syndicats de la FSU.